

Conception et réalisation des outils de communications (microprogrammes radiophoniques) sur les thèmes transversaux (DH, LNOB, Do No Harm et l'égalité genre) pour diffusion sur les radios de proximité dans les zones transfrontalière

Numéro du projet :

G- 011501- 007

1.	Contexte.....	2
2.	Mission du contractant	4
3.	Conception	5
	Conception technique et méthodologique.....	5
	Système de gestion de projet du contractant (1.6) :.....	6
4.	Concept de ressources humaines	6
	Consultant national, chef de mission : spécialiste en communication radiophonique, sensibilisation de grande masse :.....	7
	Expert 1 des langues française et Bamanakan :.....	7
	Expert 2 des langues peulh et mooré :.....	8
	Expert 3 : des langues Bomou, Mianka, Senoufo :.....	8
	Expert 4 : pour les langues Dagara, Birifor et Lobiri:.....	9
	Expert 5 : pour les langues Malinké et Kolongo et Anglais :	9
5.	Consignes de calcul	10
	Voyages et déplacements	11
	Aspects de durabilité en matière de voyages	12
6.	Contributions de la GIZ ou d'autres acteurs	12
7.	Consignes relatives au format de l'offre.....	13

1. Contexte

Les dynamiques transfrontalières dans la zone Sikasso, Korhogo, Bobo-Dioulasso et Wa (SKBoWa) reposent sur les relations et les liens socioculturels qui existent entre les populations frontalières. Ces liens sont à l'origine de plusieurs interactions et de la mobilité transfrontalière.

Pour soutenir ces dynamiques et renforcer la résilience et la coopération transfrontalière, le Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Economique et du Développement (BMZ) et l'Union Européenne ont cofinancé l'action multi-donateurs « Régions transfrontalières pacifiques et résilientes dans les pays sahélo-côtières Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana et Mali - Coopération transfrontalière SKBoWa (Sikasso - Korhogo - Bobo Dioulasso - WA) ». Cette action multi-donateurs est mise en œuvre par la GIZ.

L'action est intégrée dans les deux programmes du BMZ intitulés « Programme Décentralisation et Cohésion Sociale (PDCS) » et « Programme Développement de l'Agriculture (PDA) » **au Burkina Faso**.

D'autres projets/programmes mis en œuvre par la GIZ participent à sa mise en œuvre dans les pays concernés. Il s'agit :

- **En Côte d'Ivoire** avec le programme financé par le BMZ « Renforcer la résilience dans le nord de la Côte d'Ivoire » (ProRES) ;
- **Au Ghana** avec les programmes financés par l'UE et le BMZ « Resilience against Climate Change » (MOVE-REACH), « Sustainable Employment through AgriBusiness (AgriBiz) », composante « Market-oriented Agriculture Programme (MOAP-NW) », et « Participation, accountability and integrity for a resilient democracy » (PAIReD) ;
- **Au Mali** avec les programmes financés par le BMZ « Programme de Décentralisation et Bonne Gouvernance » (PADRE) et Programme « Renforcement du Système national de conseil et de formation agricole au Mali » (PASSIP) ainsi que le programme suprarégional financé par le Ministère fédéral allemand des affaires étrangères « Programme Frontalier de l'Union africaine (PFUA) ».

Le projet SKBoWa, qui vise à réduire l'impact des conflits locaux dans les zones frontalières par l'amélioration des conditions de la sécurité humaine dans des zones frontalières est structuré autour de quatre (04) volets :

- La promotion de la gouvernance locale et transfrontalière ;
- La promotion de la sécurité et de la cohésion sociale ;
- La promotion du développement économique local ;

Parmi les activités déclinées dans le plan d'action opérationnel, figurent les activités de sensibilisation à grande échelle sur les thèmes transversaux (DH, LNOB, Do No Harm et l'égalité genre...) au compte du volet « Promotion de la sécurité et de la cohésion sociale dans les zones transfrontalières ». L'objectif de ces actions de sensibilisation est de renforcer la coexistence entre les populations locales et celles

qui vivent dans les espaces transfrontaliers et de susciter le respect et la prise en compte des principes cités ci-dessus. En outre, il s'agira de faire en sorte de ne laisser aucune population de côté, que ce soient les groupes défavorisés ou ceux encourant un risque de discrimination. Par ailleurs, ceci contribuera à éviter l'accentuation involontaire des inégalités déjà existantes et persistantes dans les zones transfrontalières

Cette activité ambitionne de répondre aux indicateurs ci-dessous :

- C1.1: « 80 % de 250 participants de CT, d'institutions étatiques et non étatiques, ayant suivi une formation sur la mise en œuvre des principes des droits de l'homme et du LNOB confirment la pertinence de la mise en œuvre des connaissances nouvellement acquises »;
- C1.2: « 1.000 représentants de CT, d'institutions étatiques et non étatiques, dont 40 % de femmes et 40 % de jeunes, ont amélioré leurs compétences à mener des processus de dialogue concernant la prévention et la gestion pacifique des conflits / crises ayant des dimensions transfrontalières (1 point sur une échelle de 5) ».

Dans le but de mener ces actions de sensibilisation de façon concertée dans les espaces transfrontaliers, il paraît important de définir ensemble avec les différents acteurs, ainsi que les méthodes et démarches pertinentes de mise en œuvre.

C'est dans ce cadre que s'est tenu l'atelier régional d'élaboration des messages de sensibilisation à Bamako du 09 au 11 septembre 2025. Cette rencontre a réuni les représentant*e*s des partenaires institutionnels et les conseiller*e*s techniques de mise en œuvre du projet SKBoWa du Mali, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire et du Ghana. L'objectif général de cette activité était de disposer de messages contextuels et consensuels pouvant servir à la conception d'outils et de microprogrammes de promotion de la cohésion sociale, des droits humains, de LNOB, de l'égalité de genre et du DNH, ainsi que la prévention des conflits et de l'extrémisme violent.

A la fin de cet atelier régional, trois grandes recommandations ont été formulées parmi lesquelles figure : « accompagner la dissémination des messages, appuyer la formation et les campagnes de sensibilisation »

Afin d'y parvenir, les différents projets de mise en œuvre de SKBoWa vont se mobiliser pour faire appel à l'expertise d'une entreprise/ faitière de communication pour la conception et la réalisation des produits de communication audio. Ces productions seront diffusées sur les radios de proximité et par d'autres canaux appropriés des quatre pays d'intervention du projet SKBoWa.

2. Mission du contractant

Le contractant est responsable de la fourniture des prestations suivantes :

Sur la base des messages consolidés lors de l'atelier régional, concevoir et réaliser les produits de communication (spots audio, prêts à diffuser radiophoniques) sur les thèmes transversaux cités ci-dessus.

De façon spécifique, il s'agit de :

- concevoir et valider des scripts pour les spots audios ;
- réaliser 05 spots audio dans les 17 différentes langues retenues ci-dessous :
 - Pour le Mali (Bamanankan, Bomou, Mianka, Senoufo, Peulh, Mooré, Français, Dioula) ;
 - pour le Burkina Faso (mooré, dioula, et Senoufo) ;
 - pour la Côte d'Ivoire (Senoufo, dioula, malinké, kolongo et lobiri) ;
 - Pour le Ghana (anglais, Dagara, Birifor et Lobiri)

post-production de finalisation des spots audio ;

- identifier et mettre à disposition une liste de radio de proximité pour la diffusion des spots audio ;
- proposer un plan de suivi des émissions des diffusées.

Pendant la durée du contrat, des jalons devront être atteints comme indiqué dans le tableau ci-après :

Jalons / résultats	Date/ lieu	Responsable
Ouvrage partiel 1 5 scripts définitifs et validés pour les spots audio, intégrant les observations du commanditaire, ainsi qu'un chronogramme détaillé de production	23/12/2026	Yaya Eléya Coulibaly
Ouvrage partiel 2 5 spots audio enregistrés dans l'ensemble des langues convenues , conformément aux scripts préalablement validés	Janvier 2027	Yaya Eléya Coulibaly

Ouvrage partiel 3 Versions finales des spots audio , après montage, mixage, contrôle qualité et intégration des observations du commanditaire, livrées dans un format prêt à la diffusion radiophonique	Février 2027	Yaya Eléya Coulibaly
--	--------------	----------------------

Durée de la mission : du 15 novembre au 26 février 2027.

3. Conception

Le soumissionnaire doit montrer dans son offre *comment* les prestations mentionnées au chapitre 2 (Mission du contractant) peuvent être fournies, le cas échéant en tenant compte d'autres exigences méthodologiques (conception technique et méthodologique). Il doit en outre décrire sa stratégie ainsi que sa méthodologie de gestion du projet pour la fourniture de prestations.

Conception technique et méthodologique

Stratégie (1.1) : le soumissionnaire doit aborder les tâches lui incombant en se plaçant dans le contexte des objectifs des prestations faisant l'objet de l'appel d'offres (cf. chapitre 1 « Contexte ») (1.1.1). Ensuite, le soumissionnaire présente et justifie de manière explicite la stratégie qu'il prévoit de mettre en œuvre et fournir les prestations dont il assume la responsabilité (cf. chapitre 2 « Mission du contractant ») (1.1.2).

Coopération (1.2) : Le soumissionnaire doit présenter les acteur*trice*s important*e*s pour les prestations dont il aura la responsabilité et décrire avec les acteurs.

Structure de pilotage (1.3) : Le soumissionnaire doit présenter et expliquer l'approche et la démarche qu'il entend adopter pour **piloter** les mesures avec les partenaires du projet (1.3.1) ainsi que sa contribution au **suivi des résultats** (1.3.2).

Processus (1.4) : Le soumissionnaire doit décrire les **processus** essentiels des prestations dont il aura la responsabilité et établir un **plan d'opérations** ou un planning d'exécution (1.4.1) montrant comment les prestations définies au chapitre 2 (Mission du contractant) seront fournies. Dans ce contexte, il lui est demandé de décrire notamment les étapes de travail nécessaires et de prendre le cas échéant en compte les jalons et les **contributions** d'autres acteurs (prestations de partenaires) conformément au chapitre 2 « Mission du contractant » (1.4.2).

Apprentissage et innovation (1.5) : Le soumissionnaire doit décrire au point « Apprentissage et innovation » comment il entend contribuer à la gestion des

connaissances des partenaires (1.5.1) et de la GIZ et encourager les effets de mise à l'échelle (1.5.2).

Système de gestion de projet du contractant (1.6) :

Le soumissionnaire doit expliquer l'approche et la démarche qu'il entend adopter pour la coordination de ses activités avec le projet de la GIZ. Il doit notamment indiquer les exigences en matière de gestion de projets figurant au chapitre 2 « Mission du contractant ».

Le soumissionnaire doit établir et expliquer un **planning d'affectation du personnel** pour l'ensemble du personnel spécialisé qu'il prévoit de mettre en place ; ce planning devra illustrer les durées d'intervention (périodes et jours d'expert-e) et les lieux d'intervention des différents membres de l'équipe et les affecter aux étapes mentionnées dans le planning d'exécution.

Le soumissionnaire doit décrire son concept de soutien technique. Le lot standard de soutien technique inclut les prestations ci-dessous, lesquelles doivent être intégrées dans les taux des honoraires du personnel proposé à titre de charges accessoires de personnel, conformément au point 3.3.1 des Conditions générales de la GIZ :

- contrôle des prestations ;
- pilotage en vue de l'adaptation à l'évolution des conditions d'ensemble ;
- garantie de la circulation de l'information entre le contractant et la GIZ ;
- responsabilité du contractant pour ses expert-e-s ;
- gestion de l'exécution du marché axée sur les processus ;
- gestion administrative du projet ;
- décrire son niveau de maîtrise de prise en compte des thématiques transversales (droits humain, le "leave no one behind", l'égalité de genre, l'approche transformation de genre ; le DHN

4. Concept de ressources humaines

Pour l'atteinte de l'objectif, le soumissionnaire devra mobiliser l'équipe nécessaire à la réalisation de la prestation.

Le soumissionnaire doit proposer des personnels pour les postes mentionnés ci-après et décrits en termes de tâches et de qualifications et joindre les curriculums vitæ correspondants (cf. chapitre 7).

Les qualifications énumérées ci-après correspondent aux exigences permettant d'atteindre le total maximal de points dans le cadre de l'évaluation technique.

Consultant national, chef de mission : spécialiste en communication radiophonique, sensibilisation de grande masse :

Tâches :

- Responsabilité globale pour les lots de prestations de conseil fournies par le contractant (qualité et respect des délais)
- Coordination et garantie de la communication avec la GIZ, les partenaires et les autres parties prenantes du projet
- Gestion du personnel, notamment identification des besoins en missions de courte durée dans le cadre du budget disponible, planification et pilotage des interventions et encadrement des expert·e·s locaux·ales en mission de courte durée
- Établissement régulier de rapports dans les délais requis
- Coordonner la participation de l'équipe à la rencontre de cadrage et les réunions de débriefing avec le commanditaire ;
- Proposition de la méthodologie et les outils de collecte des données relatives à l'état des lieux des infrastructures des services sociaux de base (l'état des infrastructures, fonctionnement dans la fourniture des services, mode de gouvernance, fonctionnement des comités de gestion, ...);

Qualifications requises pour la direction de l'équipe

- Formation (2.1.1) : diplôme universitaire (diplôme d'études supérieures / master) en communication ou équivalent
- Langue (2.1.2) : connaissances de niveau C2 en français et Anglais
- Expérience professionnelle générale (2.1.3) : 15 années d'expérience dans le secteur de la sensibilisation et des médias
- Expérience professionnelle spécifique (2.1.4) : 10 années dans la réalisation conception et réalisation des campagnes de sensibilisation
- Expérience de direction / de management (2.1.5) : 5 années d'expérience de direction comme chef·fe d'équipe dans des projets ou cadre de direction en entreprise
- Expérience régionale (2.1.6) : 5 années d'expérience dans des projets dans la région de Sikasso, dont 2 années dans des projets menés dans le pays
- Expériences antérieures dans la conduites de projet similaires dans le domaine de la coopération au développement (2.1.7) : 2 expériences similaires.

Expert 1 des langues française et Bamanakan :

Tâches :

- Participer aux différentes rencontres de mise en œuvre du mandat ;
- Proposition de la méthodologie de conception des spots et les autres produits de sensibilisation ;

- Réalisation des différents enregistrements dans les langues françaises et Bamanakan ;

Qualifications requises pour la direction de l'équipe

- Formation (2.2.1) : diplôme universitaire (diplôme d'études supérieures / master) journalisme, communication
- Langue (2.2.2) : connaissances de niveau C1 en français et en Bamanakan
- Expérience professionnelle générale (2.2.3) : 15 années d'expérience dans le secteur de la radio, sensibilisation et animation
- Expérience régionale (2.2.6) : 5 années d'expérience dans des projets dans la région de Sikasso, dont 2 années dans des projets menés dans le pays

Expert 2 des langues peulh et mooré :

Tâches :

- Participer aux différentes rencontres de mise en œuvre du mandat ;
- Proposition de la méthodologie de conception des spots et les autres produits de sensibilisation ;
- Réalisation des différents enregistrements dans les langues peulh et mooré ;

Qualifications requises pour la direction de l'équipe

- Formation (2.3.1) : diplôme universitaire (diplôme d'études supérieures / master) journalisme, communication
- Langue (2.3.2) : connaissances de niveau B2 en peulh et mooré
- Expérience professionnelle générale (2.3.3) : 15 années d'expérience dans le secteur de la radio, sensibilisation et animation
- Expérience régionale (2.3.6) : 5 années d'expérience dans des projets dans la région de Sikasso, dont 2 années dans des projets menés dans le pays

Expert 3 : des langues Bomou, Mianka, Senoufo :

Tâches :

- Participer aux différentes rencontres de mise en œuvre du mandat ;
- Proposition de la méthodologie de conception des spots et les autres produits de sensibilisation ;
- Réalisation des différents enregistrements dans les langues Bomou, Mianka, Senoufo ;

Qualifications requises pour la direction de l'équipe

- Formation (2.4.1) : diplôme universitaire (diplôme d'études supérieures / master) journalisme, communication ou disposant d'une grande expérience d'animation dans les langues locales susmentionnées ;
- Langue (2.4.2) : connaissances de niveau B2 en Bomou, en Mianka et Sénoufo
- Expérience professionnelle générale (2.4.3) : 15 années d'expérience dans le secteur de la radio, sensibilisation et animation
- Expérience régionale (2.4.6) : 5 années d'expérience dans des projets dans la région de Sikasso, dont 2 années dans des projets menés dans le pays.

Expert 4 : pour les langues Dagara, Birifor et Lobiri:**Tâches :**

- Participer aux différentes rencontres de mise en œuvre du mandat ;
- Proposition de la méthodologie de conception des spots et les autres produits de sensibilisation ;
- Réalisation des différents enregistrements dans les langues Dagara, Birifor et Lobiri;

Qualifications requises pour la direction de l'équipe

- Formation (2.5.1) : diplôme universitaire (diplôme d'études supérieures / master) journalisme, communication ou disposant d'une grande expérience d'animation dans les langues locales susmentionnées ;
- Langue (2.5.2) : connaissances de niveau B2 en Dagara, Birifor et Lobiri;
- Expérience professionnelle générale (2.5.3) : 15 années d'expérience dans le secteur de la radio, sensibilisation et animation
- Expérience régionale (2.5.6) : 5 années d'expérience dans des projets dans la région de Sikasso, dont 2 années dans des projets menés dans le pays.

Expert 5 : pour les langues Malinké et Kolongo et Anglais :**Tâches :**

- Participer aux différentes rencontres de mise en œuvre du mandat ;
- Proposition de la méthodologie de conception des spots et les autres produits de sensibilisation ;
- Réalisation des différents enregistrements dans les langues Malinké et Kolongo et Anglais ;

Qualifications requises pour la direction de l'équipe

- Formation (2.6.1) : diplôme universitaire (diplôme d'études supérieures / master) journalisme, communication ou disposant d'une grande expérience d'animation dans les langues locales susmentionnées ;
- Langue (2.6.2) : connaissances de niveau B2 Malinké et Kolongo et Anglais ;
- Expérience professionnelle générale (2.6.3) : 15 années d'expérience dans le secteur de la radio, sensibilisation et animation
- Expérience régionale (2.6.5) : 5 années d'expérience dans des projets dans la région de Sikasso, dont 2 années dans des projets menés dans le pays.

Dans le cadre de la conduite de la mission, plusieurs tâches peuvent être confiées à une même personne à condition qu'elle dispose de qualifications et expériences requises pour l'accomplir.

5. Consignes de calcul

Les bases de calcul pour contrats d'entreprise indiquées ci-dessous sont une valeur indicative qui suit les critères de réception par ouvrage partiel / jalon mentionnés au chapitre 2 (Missions du contractant).

Étant donné que le contrat envisagé est un contrat d'entreprise, nous vous prions de proposer vos prestations à un prix forfaitaire.

Par ailleurs, l'évaluation de l'offre de prix s'effectue également sur la base des taux journaliers indiqués. Nous vous prions d'indiquer également le taux journalier appliqué. Il n'est pas nécessaire de ventiler le prix en nombre de jours.

Cadre estimatif détaillé :

Ouvrage partiel	Résultat concret à livrer et à réceptionner	Estimation du travail	Prix forfaitaire proposé par le prestataire
Ouvrage partiel 1 – Scripts finalisés et validés	5 scripts définitifs et validés pour les spots audio, intégrant les observations du commanditaire, ainsi qu'un chronogramme détaillé de production	6 experts × 3 jours = 18 jours-experts	À renseigner par le prestataire

Ouvrage partiel 2 – Spots audio enregistrés dans les langues convenues	5 spots audio enregistrés dans l'ensemble des langues convenues , conformément aux scripts préalablement validés	6 experts × 10 jours = 60 jours-experts	À renseigner par le prestataire
Ouvrage partiel 3 – Spots finalisés et prêts à la diffusion	Versions finales des spots audio , après montage, mixage, contrôle qualité et intégration des observations du commanditaire, livrées dans un format prêt à la diffusion radiophonique	6 experts × 3 jours = 18 jours-experts	À renseigner par le prestataire
TOTAL	Ensemble des produits contractuels réceptionnés	96 jours-experts	100%

Voyages et déplacements

L'offre financière du prestataire devra inclure, en sus des prix forfaitaires proposés pour les différents ouvrages partiels, un **budget prévisionnel pour les frais de déplacement** nécessaires à la réalisation de la mission.

Ces frais devront être estimés en fonction notamment :

- du nombre de jours de déplacement ;
- du nombre de déplacements prévus ;
- de la distance entre les sites d'intervention ou d'interview et les chefs-lieux concernés ;
- des moyens de transport nécessaires.

Les frais de déplacement seront **remboursés sur présentation de pièces justificatives**, dans la limite du budget prévisionnel approuvé contractuellement.

Le prestataire devra présenter ces coûts de manière distincte dans son offre financière, séparément des prix forfaitaires liés aux ouvrages partiels.

Frais de voyage et de déplacement	Quantité	Total	Observations
Budget global pour les frais de voyage	1	À renseigner par le soumissionnaire	Les frais de subsistance et d'hébergement seront remboursés sous forme

			d'indemnités journalières et d'hébergement forfaitaires. Les frais correspondants à un dépassement raisonnable du plafond de l'indemnité d'hébergement, aux billets d'avion et aux autres frais de transport principal pourront être facturés sur présentation de justificatifs. Tous les voyages et déplacements doivent faire l'objet d'une concertation préalable avec la personne responsable du projet.
--	--	--	---

Aspects de durabilité en matière de voyages

La GIZ souhaite réduire les émissions de gaz à effet de serre (émissions de CO₂) provoquées par les voyages. Lors de l'élaboration de votre offre, veuillez tenir compte des possibilités de parvenir à cette réduction, p. ex. en choisissant la classe de réservation causant le moins d'émissions (classe économique) ou en optant pour les moyens de transport, les compagnies aériennes et les itinéraires présentant la meilleure efficacité en termes de CO₂. Pour les trajets courts, il convient de privilégier le train (2^e classe) ou l'e-mobilité.

Dans la mesure où il n'est pas possible de les éviter, les émissions de CO₂ causées par les voyages en avion doivent être compensées. À cet égard, la GIZ prescrit un budget via lequel les coûts de la compensation des émissions de CO₂ peuvent faire l'objet d'un décompte établi sur la base de justificatifs.

Le marché des certificats d'émissions de CO₂ rassemble une multitude de prestataires qui proposent différents critères d'impact sur le climat. La [fondation Alliance pour le développement et le climat \(en anglais\)](#) a publié une [liste de normes \(en allemand\)](#) dont la GIZ recommande l'application

6. Contributions de la GIZ ou d'autres acteurs

La GIZ mettra à la disposition du soumissionnaire retenu l'ensemble des informations nécessaires à la réalisation des produits sollicités.

Sur la base du planning de réalisation validé, la GIZ et ses partenaires d'exécution régionaux mobiliseront les acteurs pour la réalisation des prises sur le terrain (tournage).

7. Consignes relatives au format de l'offre

La structure de l'offre du soumissionnaire doit correspondre à celle des TdR. Notamment le plan détaillé de la conception (chapitre 3) doit correspondre à la structure des critères pondérés (et non dotés d'un facteur de pondération 0) du schéma d'évaluation. L'offre doit être facile à lire (police de taille 11 ou supérieure) et être rédigée de manière intelligible. Elle est à établir en langue française.

L'offre dans son ensemble ne doit pas excéder 15 pages (CV non inclus). Si le nombre maximum de pages prescrit est dépassé, le contenu des pages en surnombre ne sera pas pris en compte dans l'évaluation. Les contenus externes (tels que les liens conduisant à des pages web) ne seront pas non plus pris en compte.

Les CV des personnes proposées conformément au chapitre 4 des TdR sont à présenter au format précisé dans les conditions de candidature (ou format similaire). Chaque CV ne doit pas dépasser 4 pages. Tout CV doit indiquer, pour chaque projet mentionné, le poste que la personne proposée a occupé, les fonctions qu'elle a exercées et la durée de son engagement. Les CV peuvent aussi être rédigés en langue française.

Étant donné que le contrat envisagé est un contrat d'entreprise, nous vous prions de proposer vos prestations à un prix fixe forfaitaire incluant tous les coûts pertinents (honoraires, frais de voyage et de déplacement). L'offre de prix sera évaluée sur la base du prix forfaitaire figurant dans l'offre. Nous vous prions en outre d'indiquer également votre tarif journalier. Il n'est pas nécessaire de ventiler le prix en nombre de jours.